

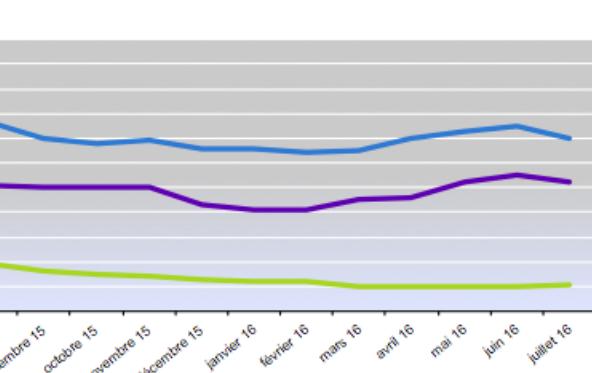
Baromètre GPL - juillet 2016

0,71 € le litre
prix moyen à la pompe

**Le GPL, pour une route des vacances
plus économique et plus écologique !**

En juillet 2016, le carburant GPL affiche une différence moyenne de prix par litre de **- 0,59 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **- 0,41 €** par rapport au Gazole.

Evolution du prix des carburants
sur les 12 derniers mois



Amplitude maxi
de prix Moyenne juillet 2016



Source du prix au litre des carburants en euros : Meem--www.developpement-durable.gouv.fr

Rouler au GPL permet :

-> de réaliser des économies

C'est le carburant le moins cher à la pompe.

Un véhicule GPL permet de réduire de 26 % son budget carburant par rapport à un véhicule essence.

Le prix d'achat d'un véhicule GPL est comparable à celui d'un véhicule essence, et moins élevé que celui d'un véhicule diesel.

Le certificat d'immatriculation (ex carte grise) est gratuit, ou à moitié prix dans de nombreuses régions. [Plus d'informations en cliquant ici](#)

-> de préserver la qualité de l'air : zéro particule

La combustion du GPL ne produit pratiquement pas de particules et limite significativement les émissions de NOx, tous deux responsables de maladies respiratoires.

Elle produit en moyenne 15 % de CO₂ de moins que le même moteur fonctionnant à l'essence.

L'arrivée en 2017 de bioGPL permettra d'améliorer ces atouts environnementaux.

-> de bénéficier de conditions de circulation ou de stationnement privilégiées

Les voitures GPL bénéficient dans de nombreuses villes et parkings publics de tarifs réduits ou de durée de stationnement gratuit en raison de leurs atouts environnementaux.

Certaines villes ont notamment adopté le "disque vert" qui offre aux conducteurs de véhicules à énergie alternative, dont le GPL, de 1 h 30 à 2h de stationnement gratuit.

De plus, les véhicules GPL bénéficient d'être positionnés en catégorie 1 dans la nouvelle nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques, et ce, qu'importe leur année d'immatriculation. Un classement qui récompense les véhicules les moins polluants et qui peut à ce titre leur donner droit à des modalités de stationnement favorables, des conditions de circulation privilégiée ou encore l'accès à des zones à circulation restreinte (ZRC).



En pratique :
Lille - Marseille > 1000 km en GPL!